

fidh

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE AYANT STATUT CONSULTATIF AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'UNESCO, ET DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'OBSERVATEUR AUPRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

INTERNATIONAL FEDERATION OF HUMAN RIGHTS

FEDERACION INTERNACIONAL DE LOS DERECHOS HUMANOS

المنظمة الدولية لحقوق الانسان

Mme Wadad Halwani et monsieur Habib Nassar ont quitté aujourd'hui Beyrouth pour participer à cette rencontre invitée par la F.I.D.H.

COMMUNIQUÉ

20.000 disparus politiques représentés à Paris

Vingt mille disparus des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée seront représentés à Paris par 26 familles de disparus, sur l'invitation de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH). Du 8 au 11 février 2000, la FIDH organise, avec le concours de plusieurs OINGs nationales et internationales, la 1ère Rencontre euroméditerranéenne des familles de disparus.

A l'heure actuelle, même si des textes sont en discussion au niveau international et si certains chefs de gouvernement reconnaissent peu à peu la réalité du phénomène, le silence fait toujours loi. Les familles de disparus, elles, se battent pour que la vérité soit faite, pour « apprendre ce qu'aucune mère ne peut vouloir apprendre ». Devant l'inaction de la Communauté internationale sur ce dossier, la FIDH et les organisations présentes lors de cette rencontre lancent une campagne.

Les objectifs de cette campagne sont d'obtenir de l'Union européenne des engagements formels en ce qui concerne les disparus. Ainsi, nos organisations estiment que :

- l'Union européenne doit prendre le leadership pour obtenir l'adoption par l'ONU de la Convention sur la disparition forcée et d'une résolution allant dans ce sens lors de la 56ème session de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU.
- la question des disparitions forcées doit faire partie de tous les Accords bilatéraux d'association à venir (Algérie, Liban, Syrie...) et doit être examinée lors du suivi des accords d'ores et déjà entrés en vigueur (Maroc) ;
- enfin, les familles des victimes et la FIDH demandent aux autorités françaises, qui assureront la présidence de l'Union européenne à partir de juillet 2000, de mettre cette question à l'ordre du jour du Sommet de suivi de la Conférence euro-méditerranéenne (Conférence de Barcelone), en novembre 2000.

A l'occasion du lancement de cette campagne, la FIDH et les familles de victimes organiseront, le 7 février, sur le Parvis du Panthéon à Paris (5ème), une veillée silencieuse, silence qui fera écho à celui qui entoure le sort des disparus. Chaque participant à cette veillée sera vêtu de noir et portera un masque blanc sur le visage et une bougie à la main. Patrick Caron prendra une photographie à 20 heures précises.

Durant 4 jours, des conférences et des sessions publiques seront données par des juristes internationaux. Les associations régionales et les représentants des familles présentes échangeront ainsi leurs expériences, se formeront aux outils juridiques internationaux et rédigeront des recommandations en matière de lutte contre la disparition forcée, en vue du Forum civil qui se tiendra parallèlement au sommet de suivi de Barcelone. D'autre part, des rendez-vous sont organisés avec les autorités françaises à Paris, européennes à Bruxelles et internationales à Genève.

D'ores et déjà, face à la douleur des familles, Isabelle Adjani, marraine de la FIDH, s'implique à leurs côtés dans cette campagne et a rédigé et enregistré un texte leur rendant hommage¹. Les familles et les associations espèrent que de nombreuses voix se joindront à la sienne, pour briser le silence qui entoure les disparus.

Contact Presse (FIDH) : Grégoire Lechat : Tél : 01.43.55.14.12 ; Karima Guenivet : 01.43.55.25.18

1. Voir programme ci-joint
2. Disponible sur le site de la FIDH <http://www.fidh.imagnet.fr>

Cette rencontre est organisée en partenariat avec Amnesty international, la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen, l'ACAT et le CCFD

EN CAS DE MAUVAISE RÉCEPTION, VEUILLEZ NOUS APPELER AU : - IF YOU HAVE NOT RECEIVED THE FULL DOCUMENT, PLEASE CALL US AT : Paris, le 4 février 2000

TEL : (331) 43 55 25 18 / FAX : (331) 43 55 18 80 - 17, PASSAGE DE LA MAIN D'OR - 75011 PARIS - FRANCE

La Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) est une organisation internationale non-gouvernementale attachée à la défense des droits de l'Homme énoncés par la Déclaration universelle de 1948. Créée en 1922, elle regroupe 105 organisations dans le monde entier. À ce jour, la FIDH a mandaté plus d'un millier de missions internationales d'enquête, d'observation judiciaire, de médiation ou de formation dans une centaine de pays.

The International Federation of Human Rights (FIDH) is an international non-governmental organisation dedicated to the world-wide defence of human rights as defined by the Universal Declaration of Human Rights of 1948. Founded in 1922, FIDH has 105 members in all regions. To date, FIDH has undertaken more than a thousand international fact-finding, judicial, mediation or training missions in over one hundred countries